

**SEVEN EQUIPEMENT RHONE**

**Société par Actions Simplifiée**

**au capital de 2 000 euros**

**Siège social : 16 rue des Guérins**

**42120 LE COTEAU**

**851 621 722 RCS ROANNE**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS  
DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le trente avril,  
A neuf heures,  
Au siège social à LE COTEAU

La société KA Holding, représentée par son Président Monsieur Kevin ARLOT, propriétaire de la totalité des 200 actions de 10 euros composant le capital social de la société SEVEN EQUIPEMENT RHONE,

Associée unique et seule Présidente de ladite Société,

A pris les décisions suivantes relatives :

- à la modification de l'objet social,
- à la modification de la dénomination sociale,
- au transfert du siège social,
- à la modification corrélative des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

**PREMIERE DECISION**

L'associée unique décide de modifier l'objet social pour adopter le suivant : le commerce et la location de tous types de véhicules.

**DEUXIEME DECISION**

L'associée unique décide d'adopter comme nouvelle dénomination sociale : 7LuxuryCars.

**TROISIEME DECISION**

L'associée unique décide de transférer le siège social du 16 rue des Guérins – 42120 LE COTEAU au 24 rue des Guérins – 42120 LE COTEAU.

## **QUATRIEME DECISION**

En conséquence des décisions qui précèdent, l'associée unique décide de modifier les statuts de la manière suivante :

a) le paragraphe « LES SOUSSIGNES » en tête des statuts est purement et simplement supprimé

b) l'article 2 a désormais la rédaction suivante :

### **ARTICLE 2 - OBJET**

La société a pour objet tant en France qu'à l'étranger :

Le commerce et la location de tous types de véhicules.

La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à cet objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, d'achat ou souscription de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition de location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements.

Et plus généralement, toutes opérations industrielles commerciales, et de prestations de services notamment, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout autre objet similaire ou connexe et complémentaire.

c) l'article 3 a désormais la rédaction suivante :

### **ARTICLE 3 - DENOMINATION**

La dénomination sociale est : 7LuxuryCars.

Le reste de l'article demeure inchangé.

d) L'article 4 a désormais la rédaction suivante :

### **ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL**

Le siège social est fixé à : 24 rue des Guérins – 42120 LE COTEAU.

Le reste de l'article demeure inchangé.

### **CINQUIEME DECISION**

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Pour la société KA Holding  
Kevin ARLOT